



📍 DEMAIN
SE DESSINE
AUJOURD'HUI

Révision du PLU de la MEL

Atelier participatif – Climat/Air/Energie
23 février 2022

LES OBJECTIFS DE LA RÉUNION

Un atelier participatif sur la révision du PLU qui vise à :

- **Inform**er sur la démarche de révision générale du PLU
- **Partager et échanger** sur les grands enjeux du territoire et les grandes questions au centre du projet de PLU
- **Recueillir vos contributions** sur le thème du climat, de l'air et de l'énergie



**CONCERTATION
PRÉALABLE**

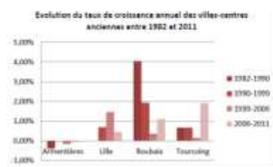
Le PLU et la révision

QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

PLU

= un projet de territoire partagé

= un document d'urbanisme de **référence** pour les autorisations d'urbanisme



Un rapport de présentation
Où en est le territoire aujourd'hui ?

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
Quel projet pour les 10 années à venir ?



Un PLU
c'est...



Un zonage et un règlement
Quelles règles s'appliquent sur chaque parcelle ?

Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
Quel cadre pour les projets majeurs de demain ?



De nouvelles politiques métropolitaines, de nouveaux grands projets

Accompagner l'évolution des besoins et orientations en matière d'habitat et de mobilités
– Coordination du PLU avec le PLH et le PDM

Des évolutions du territoire

Avoir un PLU unique pour les 95 communes

Consolider la politique d'urbanisme commercial et accompagner l'évolution de l'économie

Accompagner l'élaboration de nouveaux projets d'aménagement

Poursuivre la préservation de la ressource en eau et faire vivre le projet de territoire « gardiennes de l'eau »

Poursuivre l'intégration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Répondre aux évolutions induites par la crise sanitaire

Des orientations à renforcer

Des enseignements à tirer de la crise sanitaire et économique

PLU 3 / DES BESOINS NOMBREUX ET VARIÉS À PRENDRE EN COMPTE



62 000 logements neufs pour les dix années à venir (dont 2/3 pour répondre au besoin de la population actuelle), des fragilités sociales à prendre en compte

De nouveaux projets de **transports en commun**



Des comportements de mobilité qui évoluent

Des enjeux environnementaux et des attentes sur le cadre de vie renforcés **par la crise sanitaire**



Une **transformation économique** à accompagner et des réponses à apporter à l'après crise



40 000 emplois à créer dans les 10 ans, des projections à actualiser

2010 -2021

Du « Grenelle de l'environnement » à la « loi climat et résilience » un renforcement de :



L'évaluation des
impacts
environnementaux
des choix de
développement

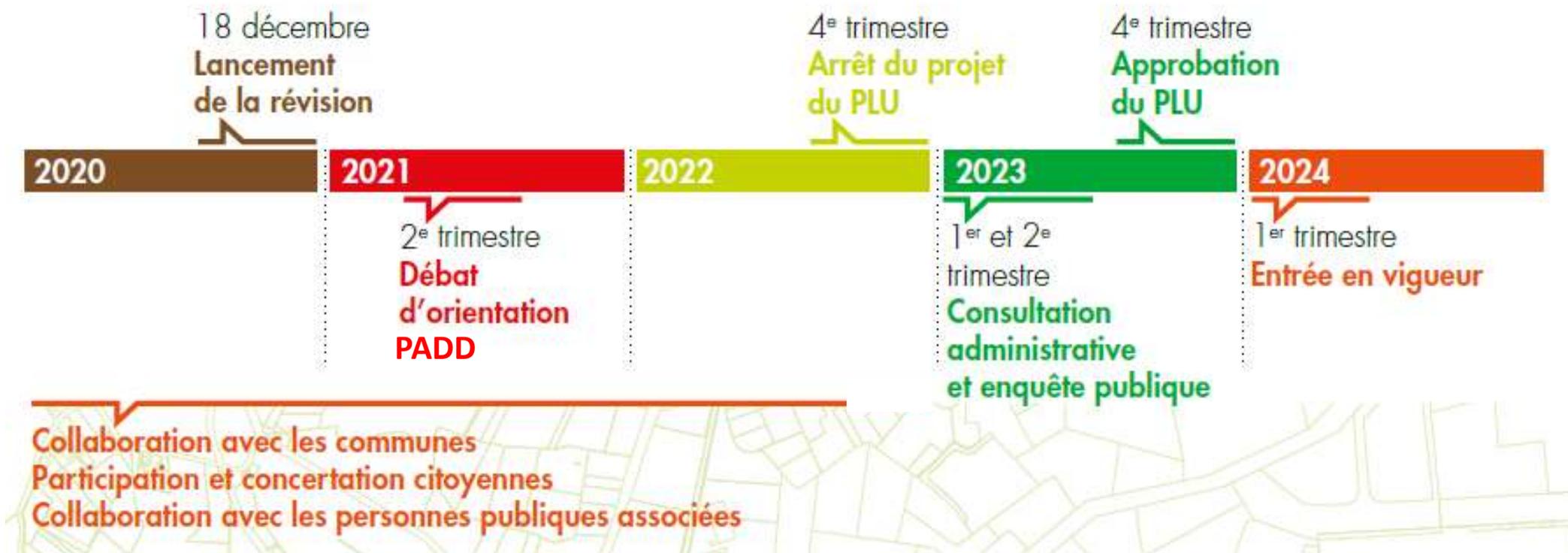


La lutte contre
l'étalement urbain
et la réduction de la
consommation
foncière



La sauvegarde des
espaces naturels et
de la biodiversité

GRANDES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLU



LA CONCERTATION ET LA COMMUNICATION

Comment s'informer dans le cadre de la révision du PLU ?

- Sur le site internet de la MEL : <https://plu.lillemetropole.fr>
- Via une **exposition pédagogique** (disponible à partir de la fin d'année 2021)
- Via les **médias institutionnels** (MEL La Revue, réseaux sociaux, etc.)

Comment participer dans le cadre de la révision du PLU ?

- En s'exprimant via le **registre numérique disponible via le site** <https://plu.lillemetropole.fr>
- Par **courrier** adressé à Mr le Président de la MEL
- En participant **aux 8 réunions publiques et 4 ateliers thématiques à venir**



**CONCERTATION
PRÉALABLE**

Un besoin de mieux prendre en compte les enjeux air-climat-énergie
dans la révision du PLU

Pour une MEL neutre en carbone, résiliente et solidaire Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour...

Atténuer le changement climatique

- Réduction des consommations d'**énergies fossiles**
- Réduction des émissions de **gaz à effet de serre (GES)**
- Développer les **énergies renouvelables**

S'adapter au changement climatique

- Gestion des **risques naturels** aggravés par le changement climatique: inondations, retrait-gonflement des argiles, canicules, îlots de chaleur urbains, impacts sur les rendements agricoles...
- Sécurisation de la ressource en **eau potable**

Améliorer la qualité de l'air

- Réduire les émissions de **polluants atmosphériques**



➔ Le PCAET de la MEL a été approuvé le 19 février 2021 et couvre la période 2021-2026, les actions sont démarrées. Un bilan à mi-mandat sera réalisé (2024) avec de possibles ajustements.

LE PCAET: 3 ambitions, 10 priorités, 42 actions et projets

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE VERS UNE MÉTROPOLE NEUTRE EN CARBONE D'ICI 2050

- **Priorité n°1**
ÉNERGIE
impulser la transition énergétique.
- **Priorité n°2**
MOBILITÉ
réduire l'impact climatique de la mobilité et des transports.
- **Priorité n°3**
AMÉNAGEMENT
favoriser un aménagement plus durable du territoire et adapté au climat de demain.
- **Priorité n°4**
HABITAT
améliorer la performance énergétique et environnementale du bâti résidentiel et lutter contre la précarité énergétique.
- **Priorité n°5**
PRODUCTION ET CONSOMMATION
soutenir une économie, une agriculture et des modes de consommation plus responsables.
- **Priorité n°6**
EXEMPLARITÉ
réduire l'impact des politiques métropolitaines sur le climat.

CONSTRUIRE UNE MÉTROPOLE RÉSILIENTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AMÉLIORANT LA QUALITÉ DE L'AIR

- **Priorité n°7**
AIR
améliorer la qualité de l'air et lutter contre toutes les pollutions.
- **Priorité n°8**
ADAPTATION
adapter le territoire pour mieux faire face aux impacts du changement climatique.

UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE PERMETTANT À TOUS DE BÉNÉFICIER DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- **Priorité n°9**
GOUVERNANCE ET COOPÉRATION
mobiliser les acteurs et les partenaires du territoire en faveur de la transition et au service de la neutralité carbone globale.
- **Priorité n°10**
MOYENS
mobiliser des moyens financiers et pratiques à la hauteur des ambitions du PCAET.

LE PCAET: objectifs pour le territoire d'ici 2026, 2030, 2050 (GES, énergie et énergies renouvelables)

	ÉTAT 2015 / 2016	2026	2030	2050
Émissions de GES (scopes 1 et 2)	5 076 kteq CO ₂	-21 %	-32 %	-86 %
Par rapport à 1990		-36 %	-45 %	-89 %
Empreinte carbone (scopes 1, 2 et 3)	13 183 kteq CO ₂	-24 %	-35 %	-83 %
Consommations d'énergie	27 TWh	-10 %	-16 %	-39 %
Production d'EnR	1 TWh	2 TWh	2,3 TWh	3 TWh
Part d'EnR produites localement dans la consommation	4 %	8 %	11 %	18 %

LE PCAET: objectifs sectoriels pour 2026, 2030, 2050 (GES, énergie)

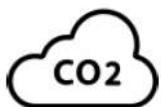
Objectifs de baisse des émissions de gaz à effet de serre par secteurs d'activité (par rapport à 2016)

	résidentiel	tertiaire	industrie (hors branche énergie)	industrie (branche énergie)	déchets	transports routiers	autres transports	agriculture
2016	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
2025	-28%	-31%	-12%	-16%	-18%	-17%	-28%	-15%
2030	-44%	-48%	-19%	-33%	-37%	-27%	-43%	-23%
2050	-76%	-81%	-91%	-100%	-66%	-95%	-51%	-90%

Objectifs de baisse des consommations d'énergie par secteurs d'activité (par rapport à 2016)

	résidentiel	tertiaire	industrie (hors branche énergie)	industrie (branche énergie)	déchets	transports routiers	autres transports	agriculture
2016	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
2025	-12%	-10%	-8%	-8%	-5%	-12%	-2%	-9%
2030	-18%	-15%	-13%	-13%	-10%	-19%	-3%	-13%
2050	-36%	-39%	-19%	-19%	-15%	-64%	0%	-49%

Energie et gaz à effet de serre



Gaz à effets de serre : -45% entre 1990 et 2030, neutralité carbone en 2050

Consommations d'énergie : -16% en 2030 par rapport à 2016

Production locale d'énergies renouvelables : x 2,3 entre 2016 et 2030 (de 1TWh à 2,3 TWh)



Accroître la capacité de séquestration carbone en développant les boisements et espaces naturels



Rénover énergétiquement 8200 logements par an dans le cadre du Programme Local de l'Habitat

Adaptation au changement climatique



Améliorer la connaissance et la gestion des risques associés au changement climatique (pics de chaleur, inondations, retrait-gonflement des argiles...)

Préserver la ressource en eau, en qualité et en quantité



Atténuer les effets des épisodes caniculaires et des îlots de chaleur urbains, en réintroduisant la nature et l'eau dans les milieux urbanisés et en développant le boisement

S'appuyer sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour adapter le territoire aux effets du réchauffement climatique

Qualité de l'air



Réduire les émissions de polluants atmosphériques notamment dans les secteurs du transport routier (44%), de l'industrie (36%), du résidentiel (36%) et du tertiaire (38%) entre 2012 et 2030



Créer une Zone à Faibles Emissions, mettre en œuvre un Plan de Mobilité et un Schéma Directeur des Infrastructures de Transport



Réduire de 45% les émissions d'oxydes d'azote, 42% les émissions de particules fines, et 34% les émissions de composés organiques volatils entre 2012 et 2030

Réduire les émissions d'ammoniac dans le secteur de l'agriculture

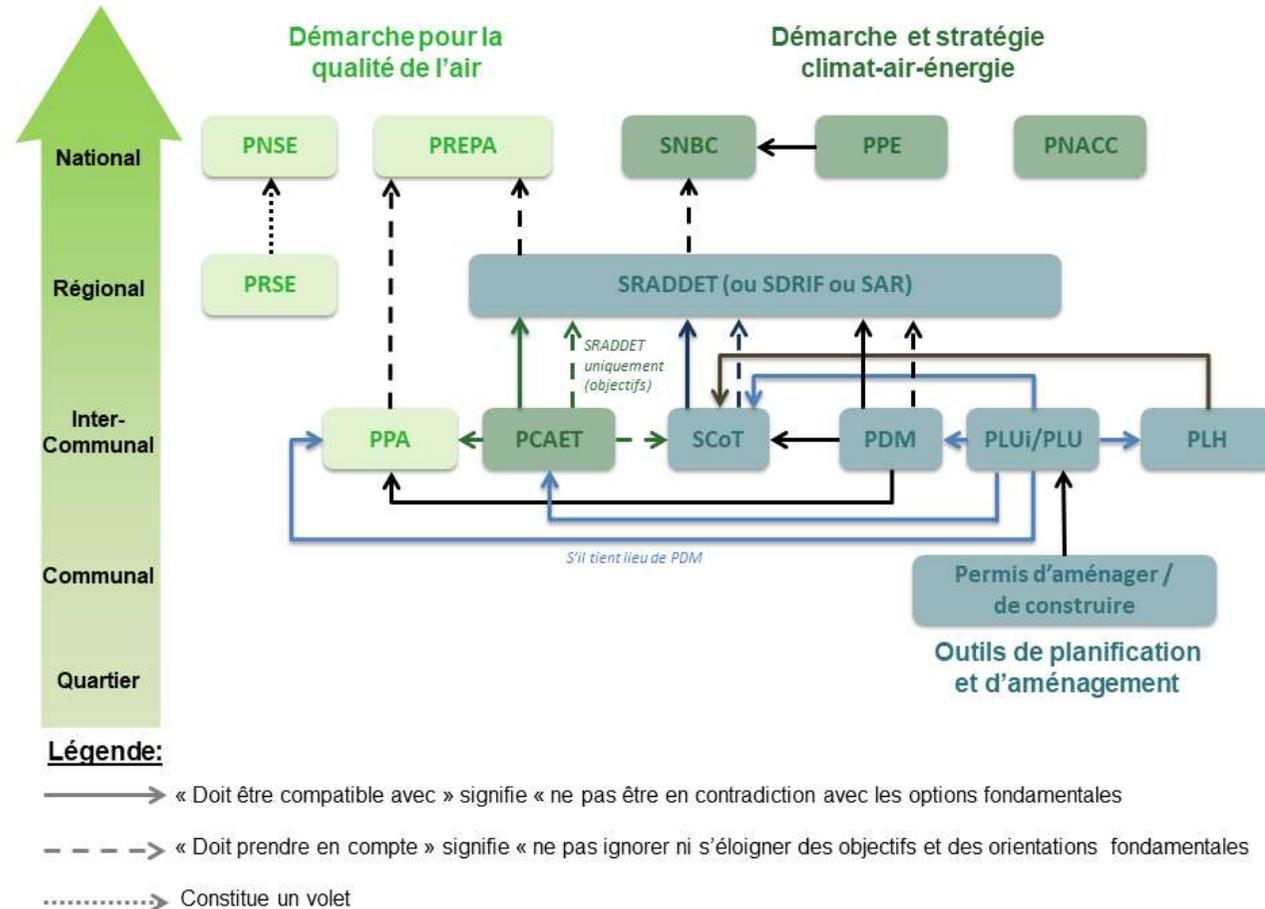
UNE NOUVELLE OAP « CLIMAT AIR ENERGIE RISQUES ET SANTE » POUR LE PLU

NÉCESSITÉ DE MISE EN COHÉRENCE DU PLU AVEC LE PCAET 2021-2026

L'urbanisme et l'aménagement sont des leviers puissants pour atteindre les objectifs à court (2026), moyen (2030) et long (2050) termes du PCAET et à la réussite de notre programme d'actions.

Il s'agit de maîtriser les impacts de la construction, de la rénovation, de l'aménagement des bâtis et des espaces... en matière d'énergie, climat, air.

Juridiquement, le PLU doit être compatible avec le PCAET (et non plus simplement le prendre en compte comme c'était le cas jusqu'au 1er avril 2021)



UNE NOUVELLE OAP « CLIMAT AIR ENERGIE RISQUES ET SANTE » POUR LE PLU

LE PLU RÉPOND DÉJÀ À UNE PARTIE DES OBJECTIFS, MAIS NÉCESSITÉ D'ALLER PLUS LOIN DANS LA RÉVISION

Ainsi, introduction dans la récente modification du PLU d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « **climat air énergie, risques et santé** » qui s'applique aux projets d'aménagement. Ses fonctions :

- outil de prise en compte systématique des enjeux environnementaux et climatiques dans les projets de construction, rénovation et d'aménagement
- outil de dialogue et de négociation avec les maîtres d'ouvrage publics et privés : en effet, leurs projets doivent être compatibles avec l'OAP

LES OAP THÉMATIQUES DU PLU : Aménagement, Habitat, Accueil et habitat des gens du voyage, Transport déplacements stationnement, Trame verte et bleue, Hémicycles, + **Climat, air, énergie, risques et santé**



A quoi sert une OAP thématique ?

- S'oppose à toutes les autorisations d'urbanisme dans un rapport de compatibilité
Les projets doivent respecter les principes des OAP et ne pas aller à leur encontre
- Elles s'articulent avec le règlement du PLU qui s'applique dans un rapport de conformité

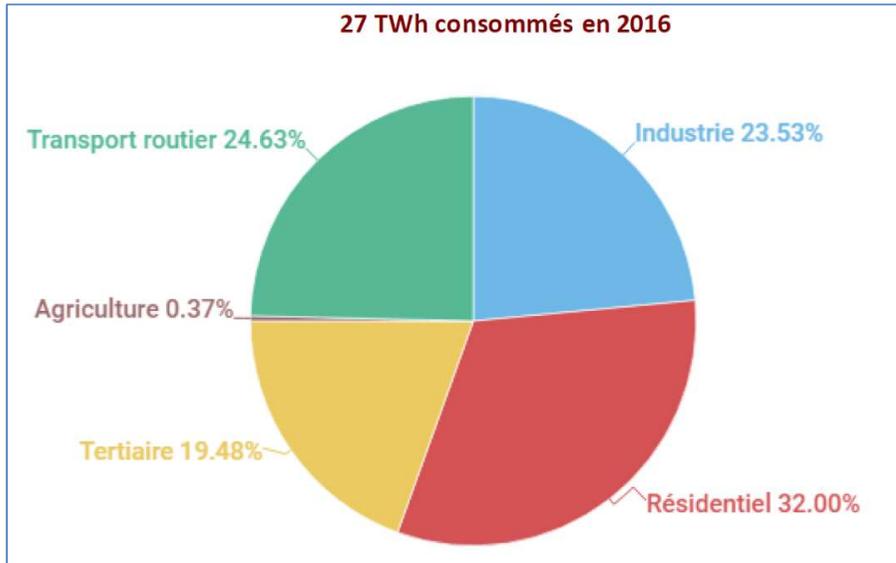
UNE NOUVELLE OAP « CLIMAT AIR ENERGIE RISQUES ET SANTE » POUR LE PLU

AINSI, LES « ORIENTATIONS » DE L'OAP « climat air énergie, risques et santé » sont... :

1. Concevoir des projets qui **atténuent le changement climatique**
2. Concevoir des projets qui **favorisent l'adaptation du territoire au changement climatique** en cours
3. Concevoir des projets qui **maîtrisent les pollutions**, nuisances et risques technologiques, et améliorent la santé
4. Elaborer les projets dans un **processus de dialogue** entre les maîtres d'ouvrages, les collectivités et les habitants

Zoom sur Energie, Nature en ville et Qualité de l'air
Quels enjeux pour l'aménagement du territoire ?

Rendre notre territoire plus sobre en énergie



Diminuer les consommations d'énergie :
-16 % en 2030 par rapport à 2016

Réduire les émissions de GES :
-32 % en 2030 par rapport à 2016, neutralité en 2050

Rénover énergétiquement 8 200 logements par an
dans le cadre du programme local de l'habitat

Multiplier par 2,3 la production d'énergie renouvelable et de récupération d'ici 2030

> Comment rendre notre territoire plus sobre en énergie ? (bâti, sobriété, production d'énergie)

Production (en GWh)	2016	2030	
Production locale annuelle d'EnRR dont :	1 000	2 300	X 2,3
Solaire thermique	6,5	63,5	X 9,8
Solaire photovoltaïque en toiture et au sol	7,2	644,3	X 89,5
Biomasse	812,5	966,5	X 1,2
Biogaz	11,4	131,5	X 11,5
Déchets ménagers, <i>Autoroute de la chaleur</i>	134,6	255,4	X 1,9
Chaleur fatale et pompes à chaleur	-	236,6	

S'adapter au changement climatique grâce à la nature

Constat :

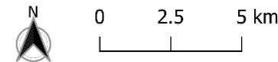
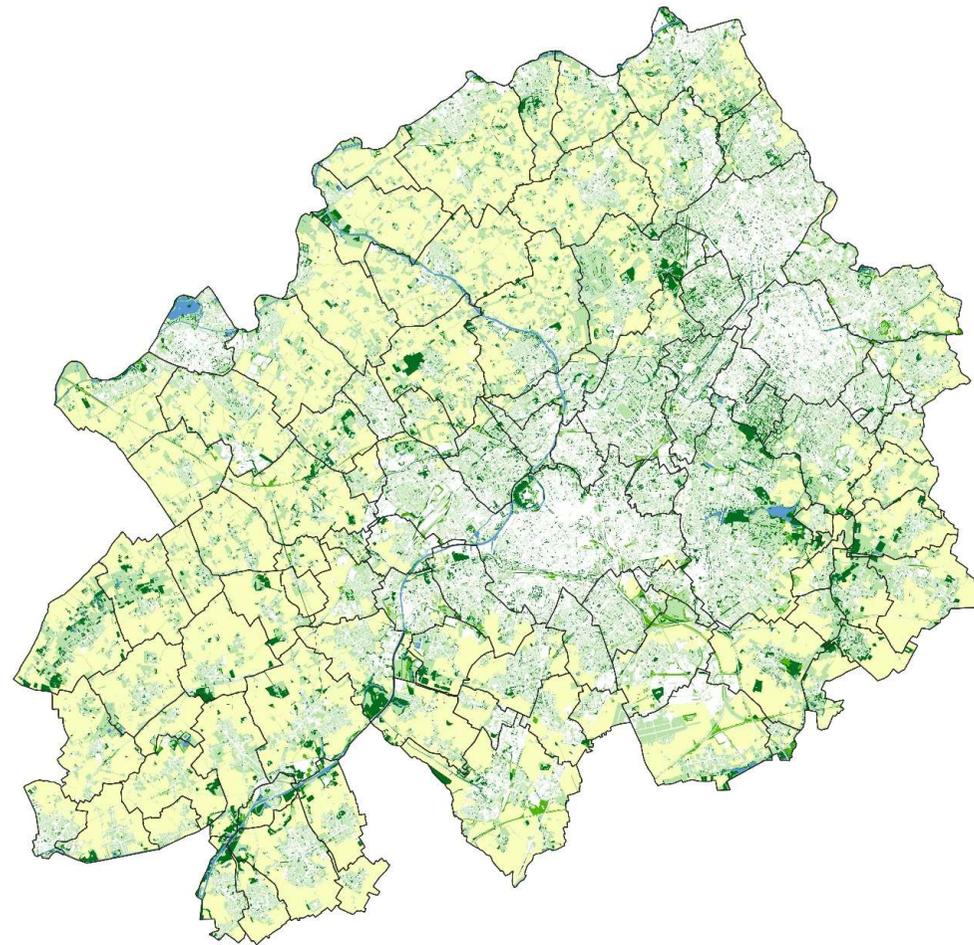
Du fait de son histoire, la MEL est un territoire à 45 % agricole avec une tache urbaine dense, faiblement boisé.

Face au changement climatique la nature offre des solutions :

- Rafraichissement de la ville en période de canicule
- Meilleure gestion des inondations et sécheresses
- Refuge pour la biodiversité
- Séquestration du carbone
- ...

Le développement de la nature est aussi une demande citoyenne croissante et un levier pour l'attractivité du territoire.

> Comment développer les espaces naturels et leurs services rendus ?



Améliorer la qualité de l'air et réduire le bruit

Constat :

Depuis 10 ans la qualité de l'air s'améliore sur le territoire. Pour autant, cela reste un enjeu sanitaire majeur.

Le bruit est également une nuisance qui partage parfois la même source que la dégradation de la qualité de l'air : le secteur routier.

Les particules fines (PM10 et PM2,5) sont principalement émises par le secteur résidentiel à cause du chauffage au bois, et le secteur routier.

Les NOx sont principalement émises par les moteurs diesel, mais aussi dans une moindre mesure par le chauffage au gaz.

> Comment aménager la ville pour limiter les nuisances sonores et de l'air ?

Carte Stratégique de l'Air de la MEL

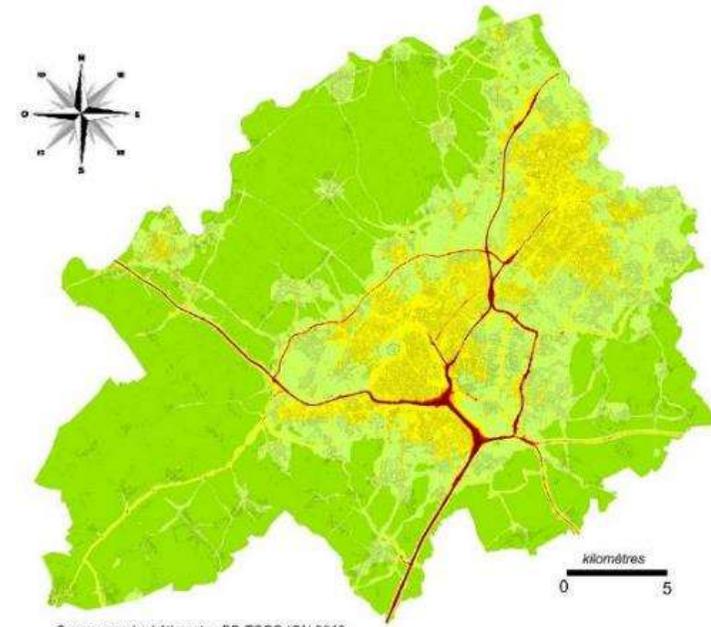
Années : 2014 - 2015 - 2016

Polluants : NO2, PM10, PM2,5

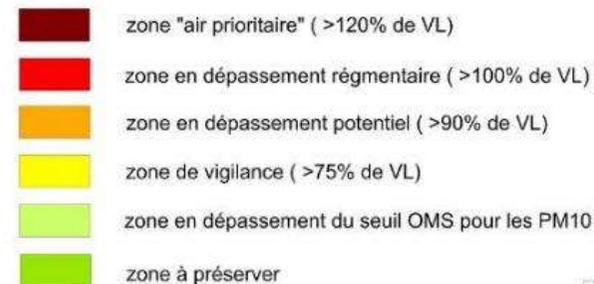
Valeurs Limites (VL) : - moyenne annuelle (NO2, PM10, PM2,5)

- moyenne journalière (PM10)

Date d'édition : 03/2018



Source couche bâtiments : BD TOPO IGN 2010



Travail de co-construction de l'atelier

Les grandes questions pour l'atelier

Deux questions générales

- Comment l'aménagement du territoire et le futur PLU 3 de la MEL peuvent permettre d'atténuer notre impact sur le changement climatique et de s'adapter aux effets actuels et à venir du changement climatique ?
- Comment concilier les enjeux climatiques avec les autres enjeux du territoire (habitat, économie, mobilité,..) ?

Trois thèmes ciblées dans l'atelier

- Comment rendre notre territoire plus sobre en énergie (bâti, sobriété, production d'énergie) ?
- Comment développer les espaces naturels et leurs services rendus à la biodiversité, la gestion de l'eau et l'amélioration du cadre de vie ?
- Comment aménager la ville pour limiter les pollutions atmosphériques et sonores dans son environnement proche ?

LA CONCERTATION ET LA COMMUNICATION

Comment s'informer dans le cadre de la révision du PLU ?

- Sur le site internet de la MEL : <https://plu.lillemetropole.fr>
- Via une **exposition pédagogique** (disponible à partir de la fin d'année 2021)
- Via les **médias institutionnels** (MEL La Revue, réseaux sociaux, etc.)

Comment participer dans le cadre de la révision du PLU ?

- En s'exprimant via le **registre numérique disponible via le site** <https://plu.lillemetropole.fr>
- Par **courrier** adressé à Mr le Président de la MEL
- En participant **aux 8 réunions publiques et 4 ateliers thématiques à venir**



**CONCERTATION
PRÉALABLE**



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE